



● AUTRICHE

● ETATS-UNIS  
D'AMÉRIQUE

● 03-SOCIÉTÉ

● SOCIÉTÉ

● FÊTE

● FRANCE

● 01-TEMPS

● TEMPS

● JOUR

● 05-POUVOIR

● POUVOIR

● NATION

● ROYAUME-UNI

● 03-SOCIÉTÉ

● SOCIÉTÉ

● RUSSIE

● URSS



● AUTRICHE

● ETATS-UNIS  
D'AMÉRIQUE

● 03-SOCIÉTÉ

● SOCIÉTÉ

● FÊTE

● FRANCE

● 01-TEMPS

● TEMPS

● JOUR

● 05-POUVOIR

● POUVOIR

● NATION

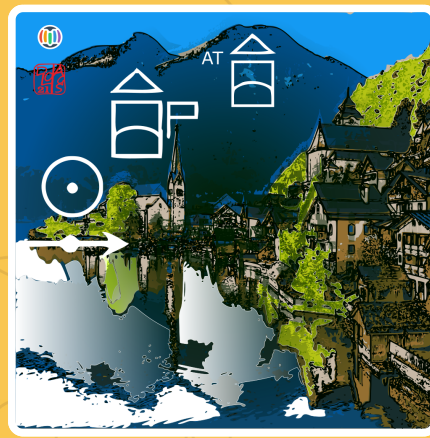
● ROYAUME-UNI

● 03-SOCIÉTÉ

● SOCIÉTÉ

● RUSSIE

● URSS



● AUTRICHE

● ETATS-UNIS  
D'AMÉRIQUE

● 03-SOCIÉTÉ

● SOCIÉTÉ

● FÊTE

● FRANCE

● 01-TEMPS

● TEMPS

● JOUR

● 05-POUVOIR

● POUVOIR

● NATION

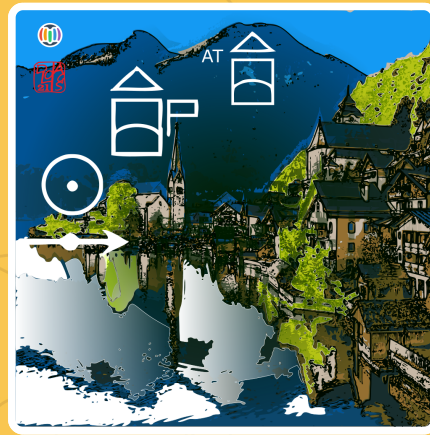
● ROYAUME-UNI

● 03-SOCIÉTÉ

● SOCIÉTÉ

● RUSSIE

● URSS



● AUTRICHE

● ETATS-UNIS  
D'AMÉRIQUE

● 03-SOCIÉTÉ

● SOCIÉTÉ

● FÊTE

● FRANCE

● 01-TEMPS

● TEMPS

● JOUR

● 05-POUVOIR

● POUVOIR

● NATION

● ROYAUME-UNI

● 03-SOCIÉTÉ

● SOCIÉTÉ

● RUSSIE

● URSS



## 26 octobre - Fête nationale autrichienne

La fête nationale autrichienne est célébrée le 26 octobre et se rapporte aux développements politiques après la Seconde Guerre mondiale. Après la fin de la guerre, l'Autriche a été occupée par les quatre forces alliées (Union soviétique, États-Unis, Grande-Bretagne et France), qui ont divisé le pays en quatre zones. La capitale Vienne fut également divisée en quatre, le quartier central historique étant administré conjointement par le "Conseil de contrôle allié" (...) Les négociations relatives à un traité d'État mettant fin à l'occupation purent enfin être conclues au printemps 1955 : le traité d'État autrichien fut signé le 15 mai 1955 au château du Belvédère à Vienne et entra en vigueur le 27 juillet 1955. Le 26 octobre 1955, le Parlement autrichien adopte la loi constitutionnelle sur la neutralité permanente, qui est célébrée comme la fête nationale autrichienne depuis 1965.



## 26 octobre - Fête nationale autrichienne

La fête nationale autrichienne est célébrée le 26 octobre et se rapporte aux développements politiques après la Seconde Guerre mondiale. Après la fin de la guerre, l'Autriche a été occupée par les quatre forces alliées (Union soviétique, États-Unis, Grande-Bretagne et France), qui ont divisé le pays en quatre zones. La capitale Vienne fut également divisée en quatre, le quartier central historique étant administré conjointement par le "Conseil de contrôle allié" (...) Les négociations relatives à un traité d'État mettant fin à l'occupation purent enfin être conclues au printemps 1955 : le traité d'État autrichien fut signé le 15 mai 1955 au château du Belvédère à Vienne et entra en vigueur le 27 juillet 1955. Le 26 octobre 1955, le Parlement autrichien adopte la loi constitutionnelle sur la neutralité permanente, qui est célébrée comme la fête nationale autrichienne depuis 1965.



## 26 octobre - Fête nationale autrichienne

La fête nationale autrichienne est célébrée le 26 octobre et se rapporte aux développements politiques après la Seconde Guerre mondiale. Après la fin de la guerre, l'Autriche a été occupée par les quatre forces alliées (Union soviétique, États-Unis, Grande-Bretagne et France), qui ont divisé le pays en quatre zones. La capitale Vienne fut également divisée en quatre, le quartier central historique étant administré conjointement par le "Conseil de contrôle allié" (...) Les négociations relatives à un traité d'État mettant fin à l'occupation purent enfin être conclues au printemps 1955 : le traité d'État autrichien fut signé le 15 mai 1955 au château du Belvédère à Vienne et entra en vigueur le 27 juillet 1955. Le 26 octobre 1955, le Parlement autrichien adopte la loi constitutionnelle sur la neutralité permanente, qui est célébrée comme la fête nationale autrichienne depuis 1965.



## 26 octobre - Fête nationale autrichienne

La fête nationale autrichienne est célébrée le 26 octobre et se rapporte aux développements politiques après la Seconde Guerre mondiale. Après la fin de la guerre, l'Autriche a été occupée par les quatre forces alliées (Union soviétique, États-Unis, Grande-Bretagne et France), qui ont divisé le pays en quatre zones. La capitale Vienne fut également divisée en quatre, le quartier central historique étant administré conjointement par le "Conseil de contrôle allié" (...) Les négociations relatives à un traité d'État mettant fin à l'occupation purent enfin être conclues au printemps 1955 : le traité d'État autrichien fut signé le 15 mai 1955 au château du Belvédère à Vienne et entra en vigueur le 27 juillet 1955. Le 26 octobre 1955, le Parlement autrichien adopte la loi constitutionnelle sur la neutralité permanente, qui est célébrée comme la fête nationale autrichienne depuis 1965.

